



Dans ce numéro :

Edito	page 1
Programme de la formation 2ème semestre	page 2
Déclaration du 5ème congrès	page 3
Guide juridique pour les précaires	page 5
Protéger de la radioactivité	page 6
Le droit des étrangers	page 7

Edito

La force du capitalisme néolibéral est d'arriver à présenter la loi du marché comme « naturelle », allant de soi et donc incontournable. Elle s'impose aujourd'hui à l'échelle du monde, mettant en concurrence les travailleurs des pays développés avec ceux des pays émergents. Le néolibéralisme nie les rapports de classes au bénéfice d'une approche individualiste qui renvoie les inégalités aux qualités supposées des personnes et à leurs mérites, et n'entend pas les traiter autrement que sur un mode individuel.

C'est tout cela que les peuples rejettent !

Les conclusions du G8 à Deauville, au delà des bonnes intentions, sont extrêmement claires : « **le G8 réaffirme son soutien de longue date aux marchés libres et ouverts** ». Quant au FMI il n'est pas en reste, tout en proposant une aide à la Tunisie et à l'Egypte, qui viennent de se libérer dans les conditions que l'on connaît de leur dictature respective, il « **appelle à des politiques soutenant un environnement favorable pour le secteur privé** ».

La crise économique continue, voire s'aggrave; les « maîtres du monde » veulent toujours appliquer les mêmes recettes qui précisément ont conduit à cette crise et faire payer les peuples qui sont les premières victimes à travers l'instauration de plans d'austérité drastiques dans de nombreux pays (*Grèce, Espagne, Portugal, Irlande...*). Les banques spéculent sur la dette des Etats : elles se refinancent à 1% auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE) et prêtent aux Etats à des taux nettement supérieurs pouvant aller jusqu'à 12% pour la Grèce. Cherchez l'erreur !

Face à cette politique antisociale : coupes franches dans les dépenses publiques, baisse des salaires, des retraites, des minima sociaux, démantèlement des services publics....des grèves générales ont lieu dans différents pays. En Espagne les « Indignés » occupent la rue nuit et jour, ils dénoncent la précarisation, le pouvoir de la finance, l'irresponsabilité des politiques, et demandent surtout que la crise soit payée par les responsables, c'est à dire l'industrie financière et bancaire.

En France Sarkozy ravale son bouclier fiscal tout en atténuant l'impôt sur la fortune (ISF) : bilan des courses 900 millions de recettes fiscales en moins ! Encore un cadeau aux très riches.

Sous prétexte de protéger les migrants contre des employeurs dérogeant aux règles du droit du travail le ministre de l'Intérieur pond une circulaire très répressive : il s'agit de réduire le flux d'immigration légale à 20 000 personnes, de diminuer de moitié le nombre de cartes « salariés » et d'accentuer la chasse aux sans-papiers. Comme quoi la lutte pour la régularisation des sans-papiers et leur accès aux droits sociaux est toujours d'actualité.

L'UMP se livre à un concours de beauté en instrumentalisant les bénéficiaires du RSA. Après le ministre Wauquiez qui en mai proposait qu'ils travaillent gratuitement 5 heures par semaine, voici le secrétaire général de l'UMP qui propose de les obliger à travailler de 5 à 10 heures payées au SMIC dans les collectivités territoriales. En cas de refus ils verraient leur allocation RSA diminuer de 10% chaque mois ! La campagne stigmatisant les chômeurs traités de fainéants s'accroît en ces périodes électorales. A nous de mener la lutte contre toutes ces atteintes aux droits des travailleurs.

Le Bureau
Caen le 09 juin 2011

FORMATION SYNDICALE

2^{ème} semestre 2011 Solidaires Basse-Normandie

Voici le nouveau programme de formation proposé par l'Union syndicale Solidaires.

Les inscriptions aux sessions doivent passer obligatoirement par le secrétaire ou par le responsable formation du syndicat puis adresser par écrit à Solidaires Commission formation, ou par mail à syndicatssolidaires-bn@orange.fr. Préciser pour chaque inscription : Nom, Prénom, entreprise et syndicat, adresse, mail et téléphone. Elles doivent parvenir au minimum deux mois avant la date de la session.

La prise en charge des pertes de salaires et des frais de formation sera étudiée par Solidaires avec le syndicat si elle n'est pas prévue par le code du travail (CE, CHSCT), la convention collective ou par le règlement intérieur du comité d'entreprise.

Cette prise en charge reste dans le cadre de la solidarité entre les structures. Il faudra donc que le syndicat prouve que toutes les recherches de financement aient été faites et que lui même ne peut faire face aux coûts.

Les formations se tiendront en principe à CAEN ou dans la périphérie, mais peuvent aussi se tenir dans l'Orne ou la Manche, selon les inscriptions.

Les demandes de congés de formation sont à remettre à l'employeur un mois avant le début de la session. Demander un exemplaire d'inscription et une demande de congés à adresser à votre employeur au correspondant formation de votre syndicat.



FORMATION SYNDICALE 2e semestre 2011

Inscription à retourner à Union Syndicale Solidaires Commission formation
7 avenue de cambridge, CITIS
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR.
Ou par mail à syndicatssolidaires-bn@orange.fr

Thème	Dates	Présentation
Histoire du mouvement ouvrier	14 au 18 novembre	Histoire du mouvement ouvrier en France et en Basse-Normandie. Visite de site.
Comité Entreprise	21 au 25 novembre	Fonctionnement d'un CE. Rôle et action des élus.
Délégué du Personnel Délégué Syndical	7 au 9 décembre	Rôle et actions des DP et DS
CHSCT 2e niveau		

9 juin 2011

Déclaration du 5^{ème} congrès de l'Union syndicale Solidaires

Patronat, actionnaires et gouvernements s'attaquent frontalement aux travailleurs/ses. L'assaut est d'autant plus rude que la crise du système capitaliste aggrave la situation sociale, dans tous les pays. Dans une logique de « toujours plus », celles et ceux qui prétendent diriger le monde ne cessent de vouloir supprimer les droits conquis par les salarié-e-s au fil des luttes sociales, et de confisquer les richesses. Dans ce contexte, un mouvement syndical fort, unitaire, offensif, indépendant, internationaliste, écologiste et féministe est d'autant plus nécessaire. Salarié-e-s en activité, au chômage, en formation, en retraite, ont des intérêts communs à défendre.

Les organisations membres de l'Union syndicale Solidaires sont des outils au service des salarié-e-s, pour la défense de leurs revendications quotidiennes et pour construire les mouvements sociaux d'ampleur nécessaires à l'indispensable et profonde transformation de la société. Les deux aspects sont liés : c'est dans, et par, les luttes d'aujourd'hui que nous construisons la société de demain ! La transformation sociale n'est possible qu'à partir d'une prise en charge des problèmes concrets, sur le lieu de travail et aussi dans les localités.

La protection sociale demeure un enjeu important ; patronat et gouvernement veulent tout casser, pour des raisons économiques mais aussi parce que la solidarité dont est porteuse la protection sociale depuis ses origines va à l'encontre de ce dont a besoin le capitalisme ! Il en est de même, et pour des raisons identiques, pour les services publics. Sur le dossier « aide à l'autonomie », comme pour la défense et l'amélioration des services publics, l'Union syndicale Solidaires sera à l'offensive dans les mois qui viennent, en recherchant l'unité la plus large, dans le cadre d'objectifs revendicatifs partagés.

L'amélioration des conditions de vie est une revendication essentielle. L'augmentation immédiate des salaires, des minimas sociaux, des pensions de retraite, la création d'un revenu socialisé d'études sont des nécessités. De nombreuses grèves ont lieu pour l'augmentation des salaires, dans quasiment tous les secteurs professionnels. Il nous faut unifier ces luttes, pour leur donner plus de poids et une dimension nouvelle : c'est bien du partage des richesses produites dont il faut discuter, et nous voulons imposer une autre répartition ! L'Union syndicale Solidaires a décidé de mener une campagne nationale sur les salaires ; elle englobera les questions des indemnités pour les chômeurs/ses, des pensions des retraité-e-s. Nous revendiquons une mesure immédiate pour le pouvoir d'achat de 400 euros pour toutes et tous, et un SMIC à 1600 euros nets. Personne ne doit vivre aujourd'hui avec un revenu inférieur à cela, c'est pourquoi nous demandons l'alignement des minimas sociaux sur le SMIC.

Dans cette période de crise, agir pour la défense et la création d'emplois non précaires, est déterminant, notamment pour lutter contre le chômage des jeunes, la précarité, les licenciements. Récemment, gouvernement et patronat ont de nouveau utilisé des chiffres sur « la jeunesse », considérée comme catégorie homogène, afin d'accréditer la nécessité de mesures spécifiques pour l'emploi des jeunes. Celles-ci ne bénéficient en fait qu'aux employeurs, et maintiennent l'ultra-précarité : stages sous-rémunérés, exonérations de cotisations sociales pour les entreprises, etc. Nous refusons de cautionner l'éclatement du salariat : les caractéristiques de cette jeunesse ne sont qu'une amplification des phénomènes que l'on observe parmi l'ensemble des salarié-e-s. Les solutions pour l'emploi des jeunes sont les mêmes que pour tous les salarié-e-s : réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires avec création d'emplois et sans perte de salaire, redéfinition des finalités de la production.

La lutte pour défendre la santé au travail est une revendication essentielle des équipes syndicales Solidaires. Les pressions patronales, les organisations du travail, la recherche continue de productivité dans les secteurs public et privé, créent des situations véritablement inhumaines. Les suicides sur le lieu de travail en sont une conséquence dramatique, mais ce n'est pas la seule : en France des dizaines de milliers de salarié-e-s sont victimes de cette violence patronale. En témoigne par exemple, l'augmentation du nombre d'accidents de travail. L'Union syndicale Solidaires entend dénoncer non seulement les effets, mais surtout les causes, pour que collectivement nous puissions imposer que soit mis un terme à cette situation.

La société que nous voulons construire est égalitaire ; les combats pour les droits égaux pour toutes et tous se situent dans cette perspective. La place des femmes dans la société et notamment dans le monde du travail est marquée par des inégalités persistantes : salaires, déroulement de carrière et retraites plus faibles, discriminations à l'embauche, emplois précaires, temps partiel imposés, etc. Pour les lesbiennes, les gays, les bisexuel-le-s, les trans, l'égalité des droits est également bien loin d'être atteinte. Les populations immigrées sont de plus en plus stigmatisées, surexploitées : les grèves des sans-papiers montrent qu'il est possible de gagner. Dans toute la France, le Réseau Education Sans Frontière mène des combats pour défendre des élèves et leur famille Sans-papiers. Les collectifs comme « Unis Contre l'Immigration Jetable », « racket » ou « D'ailleurs nous sommes d'ici » travaillent à un rassemblement large pour contrer ces politiques xénophobes. Notre implication dans ces combats est bien réelle et fait partie intégrante de notre projet syndical.

Cette société que nous voulons construire, doit prendre en compte les enjeux environnementaux et écologiques (OGM, nucléaire, raréfaction des ressources, ...). La catastrophe récente de Fukushima ne peut que renforcer notre exigence d'arrêt immédiat de tout projet de centrale nucléaire et de décision politique immédiate de sortie du nucléaire.

Notre syndicalisme est ouvert à tous, chaque salarié-e y a sa place quels que soient son statut, sa nationalité, ses idées politiques, etc. Mais le syndicalisme est irrémédiablement opposé au fascisme, à l'extrême-droite, à la xénophobie, au racisme, à l'homophobie, au sexisme. Celles et ceux qui défendent de telles « idées » ne peuvent se revendiquer du mouvement ouvrier, ils et elles en sont les ennemi-e-s ! Nous le réaffirmons d'autant plus que nous savons que la campagne pour les élections présidentielles va être source de nombreuses déclarations abjectes dans ce sens, et aussi de compromissions de certain-e-s dans l'espoir de gagner des voix.

Pour l'Union syndicale Solidaires qui défend l'indépendance du mouvement syndical, cette période doit être celle des débats de fond. Les derniers mouvements sociaux ont porté des revendications fortes ; il s'agit de rappeler aux organisations politiques leur soutien à ces mouvements. Les dégâts de l'ultralibéralisme au pouvoir depuis 2007 sont dramatiques, la casse méthodique de toutes nos conquêtes sociales a des conséquences sur des millions de citoyen-ne-s toujours plus précarisé-e-s tandis qu'une petite minorité ne cesse de s'enrichir toujours plus. Nous savons aussi qu'un gouvernement de gauche plurielle fut celui qui privatisa le plus depuis un demi-siècle. La solution est entre nos mains, dans les luttes que nous saurons mener. Quels que soient les pouvoirs en place, notre Union syndicale reste un syndicalisme de contre-pouvoir.

Notre syndicalisme est internationaliste. Notre engagement dans les campagnes unitaires de solidarité avec le peuple palestinien (*Boycott-Désinvestissement-Sanctions et Un bateau pour Gaza*) s'inscrit dans cette orientation. Dans la suite de la rencontre internationale qui s'est tenue lors de notre congrès, nous poursuivons la construction d'un syndicalisme de luttes d'abord au plan européen pour des raisons géographiques évidentes, et aussi euro-méditerranéen notamment avec nos camarades d'Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, etc. La lutte contre le colonialisme et le néo-colonialisme est une des composantes de notre action internationaliste. Nous renforçons aussi le travail avec les syndicats d'Amérique du sud, d'Afrique, d'Asie, avec lesquelles nous partageons la volonté de pratiquer et développer un syndicalisme de transformation sociale, qui ne peut se limiter aux frontières des Etats. Les révoltes des peuples du Maghreb et du Moyen-Orient, comme les actuels mouvements de contestations des « indigné-e-s » en Europe, confirment l'aspiration grandissante à une transformation sociale radicale. Poursuivant notre implication dans le mouvement altermondialiste, nous nous impliquerons fortement dans les initiatives unitaires contre le sommet du G20, qui se tiendra en France à l'automne.

Nous voulons changer les choses : au quotidien à travers des revendications immédiates, et plus fondamentalement en changeant l'organisation de la société. Notre ambition est justifiée, nécessaire, mais grande ; elle nécessite un saut significatif dans le développement continu de notre Union syndicale. Des élections quasi générales auront lieu dans la Fonction publique le 20 octobre 2011. Malgré des manœuvres politiciennes excluant la Territoriale jusqu'en 2014, pour la première fois plus de deux millions de personnels, titulaires comme non-titulaires, voteront en même temps. Il nous faut donc déposer des listes partout. Si ces élections sont importantes pour chacune de nos organisations concernées, les résultats globaux de Solidaires dans la Fonction publique seront scrutés attentivement. Ces élections sont un enjeu pour l'ensemble de notre organisation pour continuer à développer notre syndicalisme de proximité, de luttes collectives et de transformation sociale. Avec nos organisations de la Fonction publique, c'est l'ensemble de Solidaires qui s'engage pour réussir ces élections.

Il s'agira d'engager, de la même façon, toutes nos organisations locales comme nationales pour les élections nationales dans les Très Petites Entreprises qui auront lieu au second semestre 2012. Si la forme pose de nombreux problèmes (*scrutin national sur sigle, pas de vote physique, ...*), il n'en reste pas moins que ce sera une occasion pour ces millions de salarié-e-s sans présence syndicale proche, de donner leur avis sur le type de syndicalisme qu'ils et elles soutiennent. Au-delà, les élections professionnelles dans tous les secteurs, public et privé, sont un enjeu pour une implantation plus vaste de notre syndicalisme.

Notre syndicalisme n'existe pas s'il ne s'appuie pas sur une pratique de masse sur le lieu de travail. Ceci n'est aucunement contradictoire avec la nécessité d'un syndicalisme interprofessionnel, indispensable pour ne pas tomber dans le corporatisme, pour créer les liens solidaires entre travailleurs/ses, pour engager la transformation écologique de l'économie, pour penser et construire dans nos luttes d'aujourd'hui la société de demain.

Lors de notre 4e congrès, en juin 2008, nous lançons un « appel à toutes les organisations syndicales pour que se mette en place, à tous les niveaux, national, local et sectoriel, un front syndical commun d'action qui permette de construire les rapports de force et les mobilisations nécessaires ». Les mobilisations de 2009 et 2010 constituent un pas non négligeable en ce sens, mais nous en connaissons aussi les limites ; il nous reste maintenant à faire en sorte que le syndicalisme de transformation sociale pèse davantage. C'est un élément décisif comme l'a montré l'expérience guadeloupéenne du début 2010, comme le montre aussi ce qui se joue actuellement par exemple en Tunisie, en Algérie ou en Egypte... Un affrontement central demeure nécessaire et la grève générale interprofessionnelle demeure un moyen essentiel pour y parvenir.

Il ne s'agit pas de reprendre l'ensemble des résolutions de ce 5e congrès de l'Union syndicale Solidaires. Nous dégageons ici des priorités pour les mois à venir :

- La construction de mouvements unitaires, pour gagner sur le dossier « aide à l'autonomie », pour la défense et l'amélioration des services publics.
- La poursuite de nos campagnes nationales, pour les salaires, les minimas sociaux et les pensions, l'emploi, la santé et les conditions de travail, les droits égaux pour toutes et tous.
- Le contre-sommet à l'occasion du G20 en octobre 2011, pour réaffirmer notre opposition à la mondialisation néolibérale, et notre volonté de solidarité entre les peuples.
- Les élections dans la Fonction publique à l'automne 2011, celles dans les Très Petites Entreprises en 2012, seront des moments importants pour marquer le développement du syndicalisme de luttes.

Ensemble, en préparant ces campagnes, en nous impliquant dans ces mobilisations, nous avancerons dans la concrétisation de notre volonté de transformation sociale ... qui demeure, bien entendu, notre objectif collectif !

Du neuf pour les précaires

Un guide juridique pour les précaires de l'Education Nationale par SUD Education

Comme tout employeur, l'Etat abuse de ses salarié-e-s et recourt massivement aux contrats précaires. Pour l'Education Nationale, la loi de finance 2010 avait budgétisé 53.000 assistant-e-s d'éducation (AED) équivalent temps plein dont 6.000 assistant-e-s pédagogiques (AP), 2160 auxiliaires de vie scolaire (AVS) et 42500 emplois de vie scolaire (EVS). Les contrats d'AED sont de droit public (*non-titulaires de la fonction publique*), tandis que ceux d'EVS sont de droit privé (CUI-CAE). Mais tous ont un point commun : la précarité des conditions d'emploi et de travail (*pressions hiérarchiques, surcharge de travail liée aux suppressions de postes, chantage au renouvellement...*) et une faible rémunération (*temps partiel au SMIC horaire*). Par ailleurs, l'administration se sert de ces personnels comme « bouche trou » dans les établissements en leur assignant de multiples missions : aide à l'intégration des élèves handicapé-e-s, surveillance et encadrement des élèves, secrétariat, aide pédagogique, animation culturelle...

Non seulement les contrats sont précaires mais le peu de droits auquel ils/elles ont droit ne sont pas respectés (*par exemple, le rattrapage des jours fériés !*). Cette situation nécessite une organisation collective afin de se défendre. Mais l'impératif de s'organiser est d'autant plus difficile que les contrats CDD ont une durée limitée dans le temps (*6 ans pour les AED et 2 ans pour les EVS*). Ce turn-over continu participe à la désorganisation collective des salarié-e-s et amène, chaque année, de nouveaux-elles postulant-e-s à la précarité. A cela s'ajoute encore la segmentation des missions et du temps de travail.

SUD Education entend, dans et par son travail quotidien, défendre tous les salarié-e-s et en particulier les plus précaires. C'est dans ce sens que les activités d'accompagnement individuel ont augmenté depuis des années sur les AED et les EVS. A cela s'ajoute l'organisation de stages d'information syndicale et la participation à la création de collectifs de salarié-e-s dans une optique d'auto-organisation.

Nous entendons l'auto-organisation comme le fait que chacun doit tenter de s'organiser collectivement sur son lieu de travail, de manière horizontale, et que tout le monde doit connaître ses droits pour pouvoir les faire valoir. C'est pourquoi nous avons alors rédigé un « guide d'auto-défense au travail » pour les AED et les EVS, c'est-à-dire un guide juridique des salarié-e-s (*disponible sur le site www.sudeduc14.fr*).

L'architecture du guide tente de démontrer que chaque salarié-e appartient à un ensemble plus vaste : le monde du travail, c'est-à-dire ce système d'exploitation de l'homme par l'homme et sa lutte des classes. C'est un fait, ce sont les luttes sociales qui ont conquis nos droits individuels (*liberté d'expression...*) et collectifs (*droit de réunion...*) tout au long des 19ème et début 20ème siècles. Tous ces droits ont été imposés par les salarié-e-s eux/elles-mêmes. Mais c'est encore par le droit que le patronat et l'Etat, dans une logique de maximalisation des profits, nous les enlèvent petit à petit (*remise en cause du droit à l'éducation et à la santé, du droit à la retraite, du droit de grève...*). En réalité, l'évolution juridique reflète en partie les rapports de force existants dans la société. Il s'agit donc de construire un rapport de force suffisant pour arrêter les restrictions de nos droits et en conquérir de nouveaux.

Ainsi, livrons-nous quelques principes généraux du fonctionnement du droit (*hiérarchie juridique, différence entre les droit public et privé, le CDD est un contrat d'exception...*) car pour combattre un système, il faut le connaître. Ensuite, nous tentons de démontrer que les clivages en termes de statuts (*CDD de droit public ou privé...*) ne servent qu'à nous diviser alors que nous avons bien un corpus de revendications communes (*accès aux besoins fondamentaux, lutte contre les problèmes liés à la hiérarchie et contre la précarité...*). Puis nous y détaillons précisément les droits généraux (droits sociaux et salariaux), et spécifiques à chaque contrat (*durée du contrat, missions...*).

Mais surtout l'idée de ce guide est d'être, plus que défensif, offensif. Des combines sont données pour éviter les pièges de l'annualisation du temps de travail, ceux des rapports hiérarchiques qui nous font parfois vivre un enfer... Ce guide termine par les différentes plaintes juridiques menées actuellement par les syndicats...



En une phrase :
**Se défendre et contre-attaquer ! Car seule notre
combattivité nous amènera des conditions de
vie, de travail et/ou d'études plus décentes.**

La population française a de la chance : on nous disait que le nuage de Tchernobyl s'était arrêté à nos frontières, on nous dit maintenant que les produits radioactifs envoyés du Japon ne franchissent pas nos frontières. La Russie, qui a renforcé les contrôles de radioactivité, n'a pas cette chance : à cause de traces de radioactivité (2,4 fois la norme) elle a dû refuser des pièces de rechange pour automobiles arrivant sur l'île de Sakhaline (*Extrême-Orient russe*) et 59 véhicules ayant un niveau de radioactivité dépassant de 2 à 6 fois la norme. Par précaution, elle a interdit les aliments provenant de plusieurs régions japonaises.

Le gouvernement a tellement confiance dans le respect de ses frontières, qu'il a fallu attendre 2 mois pour que la direction des douanes, interpellée notamment par Solidaires Douanes, diffuse une note sur les contrôles : sondage dans 1 à 3% des conteneurs, éventuellement port de gants en textile lors des opérations et au grand maximum tenue complète en textile... alors que l'ASN et l'IRSN pointent le risque d'inhalation de particules par les personnels lors des contrôles !

Mais comment contrôler sans matériel adéquat ? Solidaires Douanes a exigé ces matériels. Le port du Havre, qui reçoit 20 000 conteneurs provenant du Japon par an, dispose de détecteurs de radioactivité manuels, ainsi que Marseille mais toujours pas Roissy, l'un des tout premiers aéroports internationaux... Résultat : quand ils n'ignorent pas ce qu'ils manipulent, les fonctionnaires ne disposent pas du matériel de protection adéquat. Quant à la formation...

Les consommateurs peuvent avoir peur : l'éventualité d'une radioactivité devrait imposer un contrôle systématique et sérieux des marchandises, ce qui n'est pas le cas. Seules les denrées alimentaires font l'objet de contrôles systématiques... mais seulement sur le papier car, à Roissy par exemple, seuls 10 % des flux sont réellement contrôlés, par manque de personnels notamment. Cette situation, qui risque de durer plusieurs longues années, imposerait de maintenir très longtemps cette surveillance et de ne pas céder à un relâchement au fil du temps.

Pire, les produits radioactifs peuvent entrer par n'importe quelle frontière européenne puis circuler librement en Europe. Au port d'Anvers et de Rotterdam, par exemple, la douane ne contrôle pas les produits qui ne restent pas en Belgique ou aux Pays Bas. Une entreprise dont les marchandises seraient bloquées au Havre pourra les faire passer en entrant ailleurs.

Solidaires demande avec force une protection des travailleurs et des consommateurs :

- Pour les fonctionnaires concernés (*douane, services vétérinaires, DGCCRF...*), des moyens et des formations à hauteur des enjeux. Certes des CHS ont été saisis du problème, mais pour l'heure sans grand résultat. Solidaires Douanes a demandé à la CRIIRAD d'intervenir et a alerté les autorités de tutelle, notamment le ministère.
- Pour les salarié-e-s devant entrer en contact avec des marchandises japonaises (*dockers, transporteurs, manutentionnaires...*). Ils devraient disposer de toutes les garanties d'innocuité. Ce n'est pas le cas : Renault fait ainsi examiner tous ses approvisionnements japonais par voie maritime, mais pas ceux arrivant par voie aérienne, se reposant sur les contrôles systématiques de la douane... qui n'existent pas !
- Pour les consommateurs, Solidaires demande un contrôle systématique et complet à toutes les frontières de l'Europe, quelle que soit la destination des produits.

Contacts presse : Patrice Perret
Secrétaire national
06 25 94 78 00

Elie Lambert
Solidaires Douanes
06 86 45 32 39

Prise de parole effectuée par le **collectif 14 pour le respect des droits des étrangers**, place du théâtre, avant la manifestation du 28 mai dernier.



Triste anniversaire

Triste quatrième anniversaire du ministère de la honte

Souvenons-nous : au lendemain de la victoire de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle de 2007 était créé, pour la première fois dans l'histoire de la République, un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement.

Depuis, des dizaines de milliers d'étrangers en situation irrégulière, hommes, femmes, enfants, sont traqués, arrêtés et expulsés, y compris dans un pays en guerre comme l'Afghanistan.

Voulue par le chef de l'Etat, mise en œuvre par ses gouvernements successifs, le ministère de l'Intérieur aujourd'hui, et soutenue par l'UMP et ses alliés à l'Assemblée, cette politique est inacceptable car elle viole des principes humanitaires élémentaires et des dispositions internationales ratifiées par la France. A cela se sont ajoutés les effets désastreux du pseudo-débat sur l'identité nationale, la chasse aux Roms, et la multiplication de propos racistes par des ministres, membres du gouvernement ou de la majorité présidentielle....

La politique du chiffre a conduit à multiplier les expulsions sans considération des dégâts humains qu'elles entraînent, le gouvernement a accéléré la répression des citoyens qui ont osé contester, par leurs propos ou par leurs mobilisations pacifiques, cette logique inhumaine.

> A travers ces citoyens qu'on veut bâillonner, c'est l'immense élan de solidarité qui se manifeste autour des étrangers privés du droit au séjour et victimes d'une traque indigne qu'on veut briser ! C'est un climat totalitaire et répressif qui s'est installé dans la société française

> C'est le sens des menaces ou pressions contre les élus, les membres du corps enseignants, les personnels des services sociaux et tous ceux qui sont aujourd'hui en contact avec les étrangers. C'est le but du fichage généralisé et des appels à la délation dans les ANPE ou certaines mairies.

Un front national qu'il ne fait que renforcer en banalisant un discours infâme : l'échec scolaire serait le fait des enfants d'immigrés... les français ne se sentiraient plus chez eux...il faudrait réduire encore l'immigration légale.... Il n'y aurait pas en France de métiers sans tension...

Derrière ces mensonges éhontés, il s'agit bien de renforcer l'exclusion, de considérer l'autre comme un danger et à l'heure où les profits explosent de nouveau, où la spéculation est à son apogée, où les budgets de rigueurs sont imposés partout, d'organiser la guerre des pauvres contre les plus pauvres, des exclus contre les plus exclus, des démunis contre les plus démunis pour mieux protéger leur système. Un front national qu'il ne fait que renforcer en banalisant un discours infâme : l'échec scolaire serait le fait des enfants d'immigrés... les français ne se sentiraient plus chez eux...il faudrait réduire encore l'immigration légale.... Il n'y aurait pas en France de métiers sans tension...

Derrière ces mensonges éhontés, il s'agit bien de renforcer l'exclusion, de considérer l'autre comme un danger et à l'heure où les profits explosent de nouveau, où la spéculation est à son apogée, où les budgets de rigueurs sont imposés partout, d'organiser la guerre des pauvres contre les plus pauvres, des exclus contre les plus exclus, des démunis contre les plus démunis pour mieux protéger leur système. La crise a décidé bon dos, et il nous faut déconstruire le discours qui voudrait que l'autre, l'étranger, le bénéficiaire du RSA, le sans emploi serait l'ennemi à abattre.

L'ennemi c'est ce système financiarisé qui rend les riches toujours plus riches et fait porter sur les plus modestes la responsabilité de ses échecs. En première ligne les plus démunis : les étrangers d'abord, mais pas seulement... Je le disais tout-à-l'heure, les sans-emplois ne sont vus que comme une source de dépenses, traités d'assistés, qui devront désormais faire des travaux d'intérêts généraux pour bénéficier des minima sociaux. Et demain à qui le tour ?

Non, décidément, il faut mettre un terme à ces politiques mensongères aux thèses racistes et dénoncer les vrais coupables de cette machine à exclure qui n'ont pour seul objectif que de protéger leurs intérêts. Les étrangers ne sont pas les responsables de ces politiques d'exclusion, il en sont les premières victimes !

Et c'est bien pour que cesse cette situation qui porte atteinte à des droits fondamentaux, menace gravement le droit d'asile et ruine l'existence des personnes étrangères visées, nous sommes réunis aujourd'hui dans l'unité à la date anniversaire de la création du ministère de l'Immigration qui perdure aujourd'hui sous une autre forme.

Ensemble, exigeons sa suppression, l'arrêt immédiat de cette politique et la régularisation des sans-papiers.

7 avenue de Cambridge
CITIS
14 200 Hérouville St Clair

Téléphone : 02 31 24 23 36
Tarif com. locales : 08 79 03 13 95

Mel :
syndicatssolidaires@orange.fr

Directrice de la
publication :

Danielle Morvant

Mensuel
Prix public : 1 euro
Imprimé par nos soins

